

SECTION 0. Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/24/T/2024-2025 pour les travaux de construction des bureaux de zone Nyabihogo (lot 1), Kabuye (lot 2) et Murima (lot 3) de la commune Kayanza.

Date de publication : 18/07/2024

Date d'ouverture des offres: 07/08/2024

1. Objet de l'Appel d'Offres

La Commune KAYANZA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, **pour la réalisation des travaux de construction des bureaux de zone NYABIHOGO(Lot1),KABUYE(Lot2)et MURIMA (Lot3)en commune KAYANZA**

2. Source de financement

La Commune KAYANZA a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". Elle a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour lequel cet appel d'offres est lancé.

3. Spécification du marché

3.1.Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché **sont en trois (3) lot(s)**. L'ensemble des travaux **de chaque lot** est à réaliser dans un délai maximum de **trois (03) mois calendriers**.

3.2.Le soumissionnaire le désirant peut soumissionner sur tous les lots mais il ne peut être attributaire que de deux lots(2).

4. Conditions de participations

4.1.La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.2.Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1.Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au bureau de la Commune KAYANZA

Tél : 69 704 074

Moyennant le paiement de deux cent mille francs burundais (200 000BIF): 100 000Fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)au nom de l'OBR et100 000 Fbu, au Compte n° 40150-01-71 ouvert à la BANCOBU KAYANZA au nom de la commune Kayanza.

5.2.Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.3.Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Mr l'Administrateur de la commune Kayanza ou Personne Responsable des Marchés

- Une attestation en original de non redevabilité de l'INSS valide
- Copie du Registre de commerce
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce valide
- Adresse Fixe et Connue du soumissionnaire
- Acte d'engagement.
- Le planning des travaux

1.1. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception).

Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une ligne de crédit de cinquante millions (50 000 000 BIF) francs burundais pour chaque lot.

Fait à Kayanza, le 15/7/2024

**Administrateur de la commune Kayanza et
Personne Responsable des Marchés Publics**

Nom et Prénom : **Godefroid NIYONIZIGIYE**

Signature

